

| | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt | <input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options |
| <input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices | <input checked="" type="checkbox"/> Technologie |
| <input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme | <input checked="" type="checkbox"/> Réglementation |

CIRCULAIRE 159-17
Le 10 novembre 2017

**MODIFICATION DE L'HEURE DE CLÔTURE DE NÉGOCIATION APPLICABLE AUX
OPTIONS SUR INDICE SXO SXJ SXV**

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») annonce par la présente que, le 8 décembre 2017, l'heure de clôture de négociation applicable aux options sur l'indice S&P/TSX 60 (SXO), sur l'indice composé S&P/TSX-Banques (SXJ) et sur l'indice plafonné des services aux collectivités S&P/TSX (SXV) changera et passera de 16 h 15 à 16 h. Ce changement s'appliquera également aux stratégies impliquant ces options sur indice, qu'elles soient créées par l'utilisateur ou par la Bourse. Prière de noter que l'heure de clôture de négociation applicable à l'ensemble des contrats à terme sur indice et stratégies sur contrats à terme sur indice demeure inchangée.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec le service des opérations de marché au 514 871-7877.

Gladys Karam
Directrice, Dérivés sur actions
Marchés Financiers